



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 04 juillet 2023
Objet : Demande de subvention Amendes de police

L'an deux mille vingt et trois et le 04 juillet à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, BERNARD Myriam, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, BONO Vicente, DEYE Manuel, HOLIET Samuel, AKLA Mohammed.

Absents excusés : Mmes ROBERT Carole, MOUREN Sylvie, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, Mrs CHAMBRE Emmanuel, VARCIN Alexandre.

Procurations : M. CHAMBRE Emmanuel a donné procuration à M. MUNOZ Estéban. Mme ROBERT Carole a donné procuration à M. GONCALVES Gilles. M. VARCIN Alexandre a donné procuration à Mme FONTAINE Sonia.

M. DURAND Thierry a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2023

Application agréée E-legalite.com

Conseil Municipal du 04 juillet 2023

Délibération n° 2023/04/27

OBJET : Demande de subvention Amendes de police

Mme le Maire propose de solliciter une subvention auprès du conseil départemental au titre des amendes de police, pour réaliser une aire de stationnement Chemin du Pesquier.

Mme le Maire rappelle les aménagements de sécurité effectués et la suppression du stationnement dans cette voie, notamment en raison des difficultés de circulation des engins de secours. La création de 9 places de stationnement semble indispensable.

Le montant des travaux s'élèverait à 8 555.16 € HT.

Mme le Maire propose de solliciter une subvention de 50%, soit 4 277.58 €.

Plan de financement :

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--------------|----------------------|-----------------------|------------------|
| Travaux | 8 555.16 € HT | Conseil Départemental | 4277.58 € |
| | | Commune | 4277.58 € |
| TOTAL | 8 555.16 € HT | TOTAL | 8555.16 € |

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition et décide de solliciter une subvention de 4277.58 € auprès du Conseil Départemental.

Malijai,
Le 04 juillet 2023
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2023

Application agréée E-lespalto.com